

eaux de Toulouse qui dit : qu'aucune diminution n'a été constatée jusqu'à ce jour (1), et que rien ne fait supposer une diminution future. L'état des filtres est des plus satisfaisants. Ils datent de 1829. Les machines créées pour la fourniture de 250 pouces fontainiers les donnent encore comme au premier jour.

On a dit encore que le terrain d'alluvion qui a reçu les filtres de Toulouse, était plus convenable que la rive du Rhône pour ce genre de construction.

M. Guimet répond à cela : « Ayant habité Toulouse pendant plus de cinq ans, à l'époque de l'établissement des fontaines, et mes fonctions m'appelant très souvent à l'île de la Poudrière qui touche au banc de gravier dans lequel on a creusé les galeries d'infiltrations, j'ai pu me rendre un compte exact des travaux effectués, et de la construction géologique du sol. Par ce motif, il est évident pour moi que les galeries de Toulouse se trouvent dans des conditions peu favorables et qu'elles méritent en partie des objections élevées contre le système. A Lyon, nous possédons une couche très perméable à l'eau, d'une grande puissance et d'une étendue indéfinie. »

Ces observations ne laissent aucun doute dans l'esprit des personnes qui regarderaient le sous-sol de la plaine des Brotteaux, comme peu propre à recevoir des galeries analogues à celles de Toulouse. Toutefois, nous persistons à croire que ce moyen de filtration sera inutile ; que les puisards suffiront à recevoir et à donner les 12,000,000 de litres réclamés par la Ville.

En résumant cette seconde partie, nous trouvons que

- 1° La perméabilité du sous-sol des Brotteaux est illimitée ;
- 2° L'eau du Rhône peut être obtenu limpide en tout temps, dans des puisards distants de 50 mètres du fleuve ;
- 3° Que sa température dans les puits des Brotteaux est conforme à celle des eaux de source ;
- 4° Que la pureté chimique ne s'altère pas, en traversant le banc de gravier qui compose le sous-sol de la plaine des Brotteaux.

(1) *Mémoire* de M. Dumou, pag. 10.